

RÈGLEMENT DU TRJC

Challenge interdisciplinaire Route – VTT – BMX – Piste

Préambule

Le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes (TRJC) du Comité Cyclisme de la Province Sud a pour objectif de promouvoir la pratique du cyclisme chez les jeunes licenciés, dans le respect des valeurs sportives, éducatives et du règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Le challenge se dispute sur quatre disciplines : Route, VTT, BMX et Piste.

Article 1 – Organisation

Le TRJC est organisé par le Comité Cyclisme de la Province Sud ainsi que le Comité régional de Cyclisme. Chaque manche est inscrite au calendrier officiel et organisée conformément aux règlements FFC en vigueur.

Article 2 – Catégories concernées

Le challenge est ouvert aux catégories suivantes :

- U5
- U7
- U9
- U11
- U13
- U15

Les classements sont établis séparément pour les filles et les garçons dans chaque catégorie.

Article 3 – Composition du challenge

Le challenge comprend quatre épreuves, chacune représentant une discipline :

- 1 manche Route
- 1 manche VTT
- 1 manche BMX
- 1 manche Piste

Chaque manche attribue exactement le même nombre de points afin de garantir une équité entre les disciplines.

Article 4 – Conditions de participation

Article 8 – Récompenses

Un classement général final est établi pour chaque catégorie et chaque genre.

Le Comité Cyclisme de la Province Sud récompense au minimum :

- Le vainqueur féminin de chaque catégorie.
- Le vainqueur masculin de chaque catégorie.

Des récompenses complémentaires peuvent être attribuées à l'initiative de l'organisation.

Article 9 – Discipline et sécurité

Tout comportement antisportif, dangereux ou contraire aux règlements FFC peut entraîner une mise hors course, une pénalité ou une exclusion du challenge par décision du collège des arbitres.

Article 10 – Application du règlement

Le présent règlement est applicable pour l'ensemble de la saison du TRJC. Tout cas non prévu sera tranché par le Comité Cyclisme de la Province Sud en référence aux règlements FFC en vigueur.

Références réglementaires

Le présent règlement s'appuie sur les règlements de l'École de Vélo et des catégories jeunesse de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).